AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1187
FR000120354-FS0508

5 août 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 août 2015, la société Tweedy Browne Company LLC[1] (One Station Place, Stamford, CT, 06902 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 juillet 2015, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 6 294 298 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 4,71% du capital et 4,35% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALLOUREC sur le marché.

[1] Société contrôlée par Affiliated Managers Group Inc. Tweedy Browne Company LLC a déclaré agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 133 688 435 actions représentant 144 603 912 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.